



Comité d'Entreprise du 17 avril 2015

Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

Part Variable 2014 (versement 2015) :

Ce point est à intégrer dans le compte rendu SPBA/CGT global du CE du 17/04/15.

- ☑ Cette année, le montant global de la PV est de **2 801 329,49 €** (contre 3 041 012,02 € l'an passé).
- ☑ « **Bonus managérial** » : hors Directeurs, cette distribution s'élève pour la filière VSC à **247 665 €** (contre 225 337,50 € l'an passé) et, pour la filière « fonctions supports », à **44 315 €** (contre 43 340 € l'an passé) ; pour les Directeurs, le montant est de **32 010 €** (VSC) et de **33 850 €** (fonctions supports).
- ☑ L'enveloppe globale chargée 2015 représente 5,5 M€, contre 5,4 M€ l'an passé et 5,6 M€ en 2013.

↳ **Politique salariale Caisse d'Épargne et « mépris » envers les salariés** : vous ne manquerez pas de comparer ces sommes avec la [non-] augmentation générale annuelle accordée par le Groupe.

→ 1^{er} tableau :

sommes allouées par filières.	PV 2013	PV 2014	↗ %
Agences	1 671 962 €	1 468 797 €	-12,15%
BDR	159 499 €	153 950 €	-3,48%
Métiers spécialisés	464 955 €	497 126 €	6,92%
Filière Commerciale (a)	2 296 416 €	2 119 873 €	-7,69%
Support (BDD)	39 150 €	44 289 €	13,13%
Support (BDR)	42 170 €	41 187 €	-2,33%
E-média (1)		23 624 €	
Support (DCPP)	7 460 €	11 387 €	52,64%
Secrétariat / cab directoire	41 950 €	24 950 €	-40,52%
Audit	27 850 €	26 615 €	-4,43%
Risques	47 450 €	40 110 €	-15,47%
Conformité	6 400 €	5 900 €	-7,81%
Plan stratégique/qualité	22 496 €	19 440 €	-13,58%
Ressources humaines	36 000 €	35 645 €	-0,99%
Services bancaires	252 182 €	171 287 €	-32,08%
Organisation et SI	48 373 €	44 125 €	-8,78%
Logistique	50 903 €	47 148 €	-7,38%
Projets transversaux	9 600 €	9 000 €	-6,25%
Gestion financière	16 750 €	14 150 €	-15,52%
Contrôle de gestion	23 787 €	21 666 €	-8,92%
Contentieux/recouvrement (1)		39 754 €	
Comptabilité	52 630 €	43 690 €	-16,99%
Filières Non Commerciales (b)	725 151 €	663 967 €	-8,44%
IRP (c)	19 445 €	17 489 €	-10,06%
Global (a+b+c)	3 041 012 €	2 801 329 €	-7,88%

La primette de 200 € versée en mars 2015 fait bien pâle figure face à ces distributions (*part variable et bonus managérial*) à la main de la Direction et le surplus d'injustice qui les accompagnent.

Distributions qui sont de plus en plus importantes et de moins en moins aléatoires (*bonus aidant*) dès que l'on monte dans la hiérarchie... jusqu'à atteindre des sommets (+ de 200 K€) pour le président du Directoire.

→ **1er constat** : **3,9% des salariés de la CEPAL n'ont rien touché en 2015 (soit 51 salariés sur un total de 1312)** contre 73 en 2014 (5,7%).

↑↑ Ces situations peuvent être vécues même si son agence ou son service a été éligible à la part variable.

Au-delà des 3,9 % de salariés qui n'ont rien touché...

30,7 % sont dans les tranches de 0 à 5 % et **55,2 %** se trouvent dans les tranches de 5 à 10 % ;

Les autres, soit **10,2 %** se situent dans les tranches de 10 à 15 %.

(1) suite à l'évolution du périmètre de la PV.



→ 2ème tableau : détail des sommes allouées aux agences.

Part Variable 2014 : Agences			
Groupes	Agences	PV 2013	PV 2014
CANTAL	MAURIAC	12 191 €	7 461 €
	MARMIERS	27 415 €	34 221 €
	SAINT-FLOUR	28 833 €	16 244 €
	AURILLAC SQUARE	69 954 €	48 901 €
		138 393 €	106 827 €
PUY DE DOME	JAUDE	37 339 €	29 919 €
	MONTFERRAND	76 087 €	61 497 €
	RIOM	63 748 €	50 710 €
	THIERS MOUTIER	22 154 €	41 944 €
	AMBERT	3 871 €	15 482 €
	CHAMALIERES	66 615 €	38 259 €
	COURNON	50 113 €	33 341 €
	ISSOIRE	55 580 €	38 591 €
	AUBIERE	25 247 €	44 626 €
	Groupe 63		1 825 €
		400 754 €	356 194 €
HAUTE-LOIRE	Groupe 43	1 452 €	836 €
	BRIOUDE	43 881 €	41 210 €
	LE PUY LE BREUIL	19 458 €	33 560 €
	LE PUY REPUBLIQUE	57 673 €	50 840 €
	YSSINGEAUX	54 753 €	35 072 €
	SAINTE-SIGOLENE	11 756 €	11 117 €
		188 973 €	172 635 €
CREUSE	LA SOUTERRAINE	37 344 €	30 143 €
	AUBUSSON	25 842 €	10 669 €
	BOUSSAC	6 312 €	21 515 €
	GUERET BONNYAUD	30 147 €	28 048 €
		99 645 €	90 375 €
		1 671 960 €	1 468 797 €

Groupes	Agences	PV 2013	PV 2014
CORREZE	BRIVE BORDEAUX	63 418 €	41 480 €
	BRIVE JAURES	33 014 €	33 619 €
	BRIVE THIERS	10 909 €	20 352 €
	TULLE REPUBLIQUE	69 241 €	61 554 €
	USSEL CLEMENCEAU	48 734 €	27 605 €
		225 316 €	184 610 €
HAUTE-VIENNE	Groupe 87	2 656 €	
	LIMOGES ISLY	10 292 €	25 741 €
	BEAUBREUIL	25 434 €	21 839 €
	LIMOGES CARNOT	9 716 €	30 007 €
	LIMOGES COGNAC	15 594 €	35 522 €
	LIMOGES CARMES	39 429 €	45 386 €
	LIMOGES GAMBETTA	40 065 €	50 523 €
	SAINT-LEONARD	55 845 €	31 098 €
	SAINT-YRIEIX	22 583 €	16 959 €
	BELLAC	41 264 €	13 941 €
	SAINT-JUNIEN	46 454 €	23 164 €
			309 332 €
ALLIER	Groupe 03		803 €
	ROUGET DE LISLE	13 099 €	25 668 €
	MOULINS HDV	66 294 €	42 346 €
	SAINT POURCAIN	62 879 €	37 529 €
	YZEURE	52 484 €	26 080 €
	ALBERT THOMAS	8 918 €	31 711 €
	VICHY CLEMENCEAU	22 405 €	59 718 €
	CUSSET-LAPALISSE	83 468 €	40 121 €
		309 547 €	263 976 €
		1 671 960 €	1 468 797 €

Au niveau de la « performance » indiquée :

- * Les Directions des sièges obtiennent de 4,8 % à 7,7 % (5,5 % en moyenne).
- * Les Groupes obtiennent de 5,5 % à 7,2 % au global (moyenne à 6,0%).
- * A 9,7 %, la BDR maintient un score élevé comme l'an passé. Celui des métiers spécialisés se place à 8,1 %.
- * Sur les 44 agences, 5 seulement sont au-dessus des 8 %, pour 3 n'atteignant pas les 4 % !

Malgré une performance plus ramassée, le système reste inique.

→ il est bien évident que les salariés qui n'ont rien touché ou presque
ne se sont pas tournés les pouces...

Si de réels recours étaient en place, les injustices pourraient être mieux pointées du doigt...

Au milieu de cela, n'oublions pas les conditions de travail générées, puis les altérations qui pèsent, minent, voire affectent, la santé des salarié(e)s... le prix payé est dès lors exagéré !